

Séance du mercredi 15 juin 2011 – 09h45/12h15<sup>1</sup>

**CAEN-OUISTREHAM à bord du Navire de la BAI « Mont St MICHEL » accosté au quai terminal ferries de Ouistreham**

### **ORDRE DU JOUR Matinée**

*Approbation du compte rendu de la séance précédente du jeudi 12 mai 2011 à jour modificatif n°1 demandé par monsieur Yves TUAL*

1 ■ Projet de loi portant réforme des ports d'outre-mer et portant diverses dispositions dans le domaine des transports et de la mer présenté par monsieur Patrick BOURVEN sous directeur des ports, à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.

2 ■ Projet de décret relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution présenté par monsieur Daniel DEJARDIN, adjoint au sous-directeur de la sécurité maritime. *Une première présentation du texte avait été faite le 17 mars 2011, le projet définitif est soumis à l'avis des membres.*

3 ■ Projet de décret relatif à la limite d'âge pour exercer les mandats de président du conseil d'administration du port autonome de Paris et de président du conseil de surveillance d'un grand port maritime présenté par monsieur Patrick BOURVEN sous directeur des ports, à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.

4 ■ Projet d'ordonnance de la direction générale du Trésor concernant les assurances maritimes dans le cadre des assurances de transport présenté par monsieur Loïc ABALLEA, chef de la mission flotte de commerce.

5 ■ Premières pistes de réflexion sur l'attractivité du registre international français et les facteurs déterminants de pavillonnement des navires.

6 ■ Intervention de monsieur Laurent BEAUVAIS, président de la région Basse-Normandie, président du Syndicat Mixte des Ports Normands Associés (PNA), sur les problématiques portuaires et de transport maritime. (11h45)

7 ■ Questions diverses.

**Le Conseil se terminera à 12h15 précises.**

**Il sera suivi d'un point presse commun BAI/ CSMM/PNA/SG Mer**

---

<sup>1</sup> Un autocar CSMM poussera de la gare SNCF de Caen, à l'arrivée 08h55 du train de Paris 07h07, vers le Terminal Ferries Ouistreham. L'après-midi de cette journée sera consacrée aux Ports Normands Associés (14h00 17h00) Retour gare SNCF Caen/Paris 17h08/19h16